



PROCURATION pour le CONSEIL SYNDICAL

Je soussigné(e) (prénom, NOM du mandant),
demeurant à(adresse),
donne pouvoir à (prénom, NOM du mandataire),
demeurant à(adresse),
de me représenter et voter en mon nom lors du Conseil syndical du SMEA-Réseau31 qui se tiendra le
16 octobre 2023 pour les rapports mentionnés ci-dessous et inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023
2. Décisions prises par le Président et le Bureau syndical dans le cadre de leurs délégations
Ressources humaines :
3. Créations et modifications de postes
Juridique :
4. Adhésions et transferts complémentaires de compétences
5. Rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS). Exercice 2022
Financier :
6. Chèques Restaurants : régularisation de la part « agents »
7. Décision Modificative n°2 – 2023
8. Admissions en non-valeur et créances éteintes 2023
9. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2023
10. Débat d'orientation budgétaire pour le budget 2024

Et toute autre question ajoutée à l'ordre du jour.

Fait à

Le

Signature

Conformément à l'article 18 des statuts de Réseau31 :

- tout délégué empêché d'assister au Conseil syndical peut se faire représenter par un autre délégué siégeant à ce même Conseil syndical.

- un même délégué ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le mandataire doit présenter le jour du Conseil Syndical la présente procuration dûment complétée et signée.